

RCS : DIJON Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 00447 Numéro SIREN : 388 454 662 Nom ou dénomination : SOFIGATIS

Ce dépôt a été enregistré le 16/07/2019 sous le numéro de dépôt 8463



N°15949*01

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2019

Désignation de l'entreprise : SAS SOFIGATIS

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 25 A, Rue du Professeur Louis Néel 21600 LONGVIC

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 8 8 4 5 4 6 6 2 0 0 0 5 6

POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORMENéant ☐ *Exercice N clos le,
31/12/2018

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC	
		CX	CQ	
		AF	AG	10
		3 261	3 251	
		AH	AI	
		AJ	AK	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AL	AM	
		AN	AO	7 750
		7 750		
		AP	AQ	56 369
		108 757	52 388	
		AR	AS	886
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	AT	AU	2 666
		6 262	37 773	
		40 439		
		AV	AW	
		AX	AY	
		CS	CT	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	CU	CV	81 642	
	81 642			
	BB	BC		
	BD	BE		
	BF	BG		
	BH	BI	375	
TOTAL (II)		BJ	BK	149 699
		248 487	98 789	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM	
		BN	BO	
		BP	BQ	
		BR	BS	
	CRÉANCES	BT	BU	
		BV	BW	
		BX	BY	21 486
		21 486		
	DIVERS	BZ	CA	134 161
		134 161		
		CB	CC	
		CD	CE	
Comptes de régularisation	CF	CG	67 491	
	67 491			
	CH	CI	892	
	892			
	CJ	CK	224 030	
	224 030			
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	373 729
		472 518	98 789	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :				
Clause de réserve de propriété : *				
Immobilisations :				
Stocks :				
Créances :				

Copyright Groupe ISA (2019) ISACOMPTA

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS SOFIGATIS		Néant ☐ *		
				Exercice N 31/12/2018		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 79 050)			DA	79 050	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	14 110	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐)			DG	136 000	
	Report à nouveau			DH	84	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	32 140	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	2 562	
	TOTAL (I)			DL	263 946	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
		Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	16 863	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)			DV	52 774	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	7 329	
	Dettes fiscales et sociales			DY	32 817	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Autres dettes				EA		
	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	109 783		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	373 729		
RENOUVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	97 914	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS SOFIGATIS						Néant ☐ *	
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB	FC	
	Production vendue {	biens *	FD		FE	FF	
		services *	FG	127 928	FH	FI	127 928
		Chiffres d'affaires nets *	FJ	127 928	FK	FL	127 928
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	7 139
	Autres Produits (1) (11)					FQ	1
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	135 067
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	36 258
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	3 567
	Salaires et traitements *					FY	86 422
	Charges sociales (10)					FZ	38 033
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	4 523
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	5
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	168 807
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	-33 740	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	50 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	50 000
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	12 839
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	12 839
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	37 161	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	3 421	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise <u>SAS SOFIGATIS</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	18 832
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	18 832
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	408
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	36
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	1 281
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 725
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	17 107
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	-11 612
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	203 899
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	171 759
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	32 140
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	18 832
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1H	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	1J	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	1K	
	(9) Dont transferts de charges	HX	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	RC	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	RD	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A1	7 139
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9	A2	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
REGULARISATION COMPTES N-1		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AMENDES		408	
REGULAISATIONS DIVERSES		36	
DOT AMORT DEROGATOIRES		1 281	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
REGULARISATION COMPTES N-1		Charges antérieures	Produits antérieurs
			18 832

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 373 728,98 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 32 139,88 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La SAS SOFIGATIS, société mère, a signé une convention d'intégration fiscale avec la SARL SEDNET depuis le 01/01/2011. Au 01/01/2017, la SCI 3 VAUBAN est rentrée dans le périmètre d'intégration fiscale.

Au 01/01/2018, la SARL JARDIN CONSEIL rentre dans le périmètre d'intégration fiscale.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015, N° 2016-07 du 4 novembre 2016, N° 2017-01 du 5 mai 2017 et N° 2017-03 du 3 novembre 2017.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	de 15 à 80 ans
- Agencement et aménagement des constructions	de 8 à 15 ans
- Installations techniques	de 5 à 10 ans
- Matériel de bureau	de 3 à 10 ans
- Mobilier	de 3 à 8 ans

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

~~La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.~~

Une analyse du niveau de résultat passé et du montant des capitaux propres est le 1er indicateur de perte de valeur. Cette analyse peut être complétée par une revue des perspectives de résultat sur un horizon de 1 à 3 ans. Sur cette base, en fonction de cette analyse, une provision est comptabilisée pour tenir compte d'une perte de valeur probable de la participation.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement		TOTAL I		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	3 261	
CORPORELLES	Terrains			7 750	
	Constructions	Sur sol propre		69 750	
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencets & aménagts const.		39 007	
	Installations techniques, matériel & outillage indust.				10 715
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencets & aménagts divers		29 052	
		Matériel de transport			3 998
		Matériel de bureau & info., mobilier		8 853	919
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes					
TOTAL III			154 412		15 632
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			97 309	9 333
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières			375	
TOTAL IV			97 684		9 333
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			255 358		24 965

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'étbs, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II			3 261	
CORPORELLES	Terrains				7 750	
	Constructions	Sur sol propre			69 750	
		Sur sol d'autrui				
	Inst.tech., mat. outillage indus.	Ins. gal. agen. amé. cons			39 007	
				4 453	6 262	
	Autres immos corporelles	Ins. gal. agen. amé. div.			29 052	
		Matériel de transport		2 383	1 615	
		Mat.bureau, info., mob.			9 772	
		Emballages récup. div.				
		Immos corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
		TOTAL III		6 836	163 209	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations			25 000	81 642	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				375	
		TOTAL IV		25 000	82 017	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				31 836	248 487	

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL					
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		2 787	465		3 251
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	13 640	1 298		14 937
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.		37 001	449		37 451
Inst. techniques matériel et outil. industriels		8 830	999	4 453	5 376
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.	27 384	547		27 931
	Matériel de transport	3 754	244	2 383	1 615
	Mat. bureau et informatique, mob.	7 703	524		8 227
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		98 312	4 061	6 836	95 537
TOTAL GENERAL		101 099	4 525	6 836	98 789

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amort. fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements								
TOTAL								
Immob. incorporelles								
TOTAL								
Constr. Immo. corpor.	Terrains							
	Sur sol propre							
	Sur sol autrui		1 281					1 281
	Inst. agenc. et amén.							
	Inst. techniques mat. et outil.							
	Inst. gales, agenc. am divers							
	Mat. transport							
	Mat. bureau mobilier							
	Emballages récup. divers							
	TOTAL			1 281				
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL			1 281					1 281
Total général non ventilé		1 281						1 281
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES			Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler								
Primes de remboursement des obligations								

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
SEDNET - -	8 000	173 621	100,00	46 905
JARDIN CONSEIL - -	9 600	10 155	100,00	15 180
3 VAUBAN - -	10 000	-19 011	99,00	8 295
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
ADENET - -	5 000	22 508	20,00	-14 065
12 NEGOCE - -	3 000		33,33	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
SEDNET - -	8 000	173 621	100,00	53 409	53 409			479 222	46 905	50 000
JARDIN CONSEIL - -	9 600	10 155	100,00	16 333	16 333			193 956	15 180	
3 VAUBAN - -	10 000	-19 011	99,00	9 900	9 900			39 170	8 295	
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
ADENET - -	5 000	22 508	20,00	1 000	1 000			39 746	-14 065	
12 NEGOCE - -	3 000		33,33	1 000	1 000					
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au § A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au § A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a un lien de participation nationale (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'investissement excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société adhérente à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) Filiales françaises (ensemble) et (b) Filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la partie entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) Si s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	375		375
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	21 486	21 486	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	10 842	10 842	
	Etat & autres	1 768	1 768	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	121 380	121 380	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	171	171	
	Charges constatées d'avance	892	892	
	TOTAUX	156 914	156 539	375
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
		Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)		

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	892
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	892

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	9 300,00	8,50
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	9 300,00	8,50

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	16 863	4 994	11 869	
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)		7 500	7 500		
Fournisseurs & comptes rattachés		7 329	7 329		
Personnel & comptes rattachés		10 903	10 903		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		15 554	15 554		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	6 360	6 360		
	Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes & assimilés					
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		45 274	45 274		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		109 783	97 914	11 869	
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	4 913			
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

SOFIGATIS

Société par actions simplifiée

25 A Rue Louis Neel
21600 LONGVIC

Déposé au Greffe
du Tribunal
de Commerce
de Dijon

le ...1.6.JUL...2019.
sous le n° B

8463

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

SOFIGATIS

Société par actions simplifiée

25 A Rue Louis Neel
21600 LONGVIC

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de la société SOFIGATIS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOFIGATIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.



RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

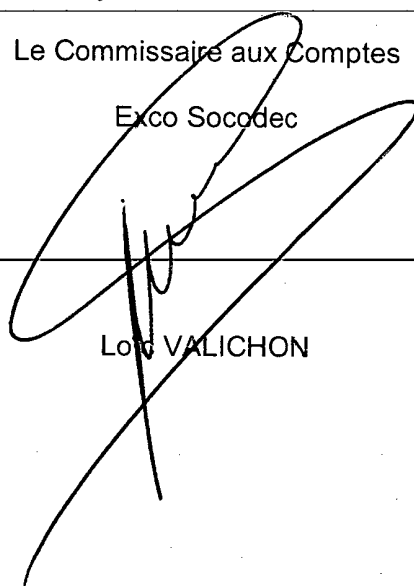


- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Dijon, le 29 mai 2019

Le Commissaire aux Comptes

Exco Socodec



Loïc VALICHON

BILAN ACTIF

En Euro

ACTIF	Valeurs au 31/12/18			% de l'actif	Valeurs au 31/12/17	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	3 261	3 251	10		475	
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles				18		18
Terrains	7 750		7 750		7 750	
Constructions	108 757	52 388	56 369		58 116	
Installations tech., matériel et outillages industriels	6 262	5 376	886			
Autres immobilisations corporelles	40 439	37 773	2 666		2 818	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				22		26
Participations	81 642		81 642		97 309	
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	375		375		375	
TOTAL (I)	248 487	98 789	149 699	40	166 843	44
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres approvisionnements						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances				42		41
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	21 486		21 486		18 873	
Autres créances (3)	134 161		134 161		136 492	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	67 491		67 491	18	54 599	14
Charges constatées d'avance (3)	892		892		1 219	
TOTAL (II)	224 030		224 030	60	211 183	56
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	472 518	98 789	373 729	100	378 026	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

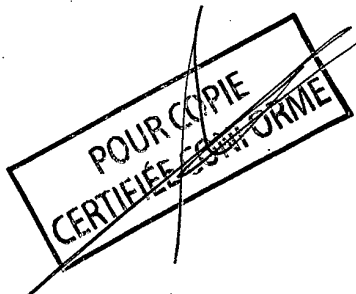
(3) Dont à plus d'un an (brut)

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	16
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 200
Dettes fiscales et sociales	10 692
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	17 909



SOFIGATIS
Société par actions simplifiée
au capital de 79 050 euros
Siège social : 25 A, Rue du Professeur Louis Neel
21600 LONGVIC
DIJON 388 454 662

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 31 329,79 euros de la manière suivante :

"Report à nouveau créditeur"	83,83 euros
+ Bénéfice de l'exercice	32 139,88 euros
Résultat à affecter	32 223,71 euros
Au compte "Autres réserves"	32 000,00 euros
qui s'élève désormais à 168 000 euros	
Le solde	223,71 euros

en totalité au compte "Report à nouveau créditeur"

Conformément à la loi, l'Assemblée générale précise qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 juin 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associées.

Certifié conforme,
Le Président

BILAN PASSIF

En Euro

PASSIF	Valeurs au 31/12/18	% du passif	Valeurs au 31/12/17	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 79 050)	79 050	21	79 050	21
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		40		9
Réserve légale	14 110		14 110	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	136 000		19 250	
Report à nouveau	84		537	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	32 140	9	116 297	31
SITUATION NETTE	261 384	70	229 244	61
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	2 562	1	1 281	
TOTAL (I)	263 946	71	230 525	61
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (I) Bis				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (II)				
DETTES (I)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	16 863	5	21 760	6
Emprunts et dettes financières diverses (3)	52 774	14	64 075	17
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	7 329	2	12 331	3
Dettes fiscales et sociales	32 817	9	48 970	13
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance			365	
TOTAL (III)	109 783	29	147 501	39
Écarts de conversion passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	373 729	100	378 026	100
(1) Dont à plus d'un an	11 869		16 846	
(1) Dont à moins d'un an	97 914		130 654	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				

COMPTE DE RÉSULTAT

En Euro

	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Du 01/01/17 Au 31/12/17	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
<i>dont à l'exportation :</i>						
Production vendue (biens et services)	127 928	100	140 720	100	-12 793	-9
<i>dont à l'exportation :</i>						
Montant net du chiffre d'affaires	127 928	100	140 720	100	-12 793	-9
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	7 139	6	7 280	5	-142	-2
Autres produits	1		1			21
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	135 067	106	148 001	105	-12 934	-9
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	36 258	28	38 085	27	-1 827	-5
Impôts, taxes et versements assimilés	3 567	3	4 892	3	-1 325	-27
Salaires et traitements	86 422	68	92 182	66	-5 760	-6
Charges sociales	38 033	30	42 441	30	-4 408	-10
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amortissements	4 523	4	4 404	3	118	3
Sur immobilisations : dot. aux dépréciations						
Sur actif circulant : dot. aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges	5		1		3	314
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	168 807	132	182 005	129	-13 198	-7
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-33 740	-26	-34 004	-24	264	1
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée (III)						
Perte ou bénéfice transféré (IV)						
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	18 832					
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs						

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)

En Euro

	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% du CA	Du 01/01/17 Au 31/12/17	% du CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mobilières et créances d'actif imm(3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	50 000	39			50 000	
Reprises sur prov. et dépréciations, transf. charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de val.mob. de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	50 000	39			50 000	
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréciations, provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	12 839	10	1 196	1	11 643	973
Différences négatives de change						
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	12 839	10	1 196	1	11 643	973
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	37 161	29	-1 196	-1	38 357	
RÉSULTAT COURANT avt impôts (I-II+III-IV+V-VI)	3 421	3	-35 200	-25	38 621	110
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	18 832	15			18 832	
Sur opérations en capital			300 000	213	-300 000	-100
Reprises sur prov., dépréc., transferts de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	18 832	15	300 000	213	-281 168	-94
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	408		3 270	2	-2 862	-88
Sur opérations en capital	36		143 933	102	-143 898	-100
Dot. amortissements, dépréc., provisions	1 281	1	1 281	1		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	1 725	1	148 485	106	-146 760	-99
RESULTAT EXCEPTIONNEL	17 107	13	151 515	108	-134 408	-89
Participation des salariés aux résultats (IX)						
Impôt sur les bénéfices (X)	-11 612	-9	18		-11 630	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	203 899	159	448 001	318	-244 102	
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	171 759	134	331 704	236	-159 945	-48
Bénéfice ou Perte	32 140	25	116 297	83	-84 157	-72

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 373 728,98 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 32 139,88 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La SAS SOFIGATIS, société mère, a signé une convention d'intégration fiscale avec la SARL SEDNET depuis le 01/01/2011. Au 01/01/2017, la SCI 3 VAUBAN est rentrée dans le périmètre d'intégration fiscale.

Au 01/01/2018, la SARL JARDIN CONSEIL rentre dans le périmètre d'intégration fiscale.

Le 10 avril 2018, la société JARDIN & HABITAT SERVICES a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine auprès de la société SOFIGATIS. Cette opération a généré un mali de fusion de 12 569 € qui a été comptabilisé dans les comptes 2018 de la société SOFIGATIS en charge financière, compte tenu de l'absence de survaleur identifiée dans les actifs de la société absorbée.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015, N° 2016-07 du 4 novembre 2016, N° 2017-01 du 5 mai 2017 et N° 2017-03 du 3 novembre 2017.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	de 15 à 80 ans
- Agencement et aménagement des constructions	de 8 à 15 ans
- Installations techniques	de 5 à 10 ans
- Matériel de bureau	de 3 à 10 ans
- Mobilier	de 3 à 8 ans

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Une analyse du niveau de résultat passé et du montant des capitaux propres est le 1er indicateur de perte de valeur. Cette analyse peut être complétée par une revue des perspectives de résultat sur un horizon de 1 à 3 ans. Sur cette base, en fonction de cette analyse, une provision est comptabilisée pour tenir compte d'une perte de valeur probable de la participation.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	3 261		
CORPORELLES	Terrains		7 750		
			69 750		
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencés & aménagés const.	39 007		
	Installations techniques, matériel & outillage indust.				10 715
		Instal. gén., agencés & aménagés divers	29 052		
	Autres immos	Matériel de transport			3 998
	corporelles	Matériel de bureau & info., mobilier	8 853		919
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL III	154 412		15 632
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		97 309		9 333
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		375		
		TOTAL IV	97 684		9 333
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	255 358		24 965

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin.ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt.poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II			3 261	
CORPORELLES	Terrains				7 750	
					69 750	
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Ins. gal. agen. amé. cons			39 007	
	Inst.tech., mat. outillage indus.			4 453	6 262	
		Ins. gal. agen. amé. div.			29 052	
	Autres immos	Matériel de transport		2 383	1 615	
	corporelles	Mat.bureau, info., mob.			9 772	
		Emballages récup. div.				
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL III		6 836	163 209	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			25 000	81 642	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				375	
		TOTAL IV		25 000	82 017	
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		31 836	248 487	

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement					
Autres immobilisations incorporelles		2 787	465		3 251
TOTAL					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	13 640	1 298		14 937
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.		37 001	449		37 451
Inst. techniques matériel et outil. industriels		8 830	999	4 453	5 376
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.	27 384	547		27 931
	Matériel de transport	3 754	244	2 383	1 615
	Mat. bureau et informatique, mob. Emballages récupérables divers	7 703	524		8 227
TOTAL		98 312	4 061	6 836	95 537
TOTAL GENERAL		101 099	4 525	6 836	98 789

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES		
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissements							
TOTAL							
Immob. incorporelles							
TOTAL							
Constr.	Terrains						
	Sur sol propre		1 281				1 281
Immo. corpor.	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
	Inst. techniques mat. et outil.						
	Inst. gales, agenc. am divers						
	Mat. transport						
Immo. corpor.	Mat. bureau mobilier						
	Emballages récup. divers						
TOTAL			1 281				1 281
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL			1 281				1 281
Total général non ventilé			1 281				1 281
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
SEDNET - -	8 000	173 621	100,00	46 905
JARDIN CONSEIL - -	9 600	13 615	100,00	15 180
3 VAUBAN - -	10 000	-19 011	99,00	8 295
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
ADENET - -	5 000	22 508	20,00	-14 065
12 NEGOCE - -	3 000		33,33	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
SEDNET - -	8 000	173 621	100,00	53 409	53 409			479 222	46 905	50 000
JARDIN CONSEIL - -	9 600	13 615	100,00	16 333	16 333			193 956	15 180	
3 VAUBAN - -	10 000	-19 011	99,00	9 900	9 900			39 170	8 295	
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
ADENET - -	5 000	22 508	20,00	1 000	1 000			39 746	-14 065	
12 NEGOCE - -	3 000		33,33	1 000	1 000					
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au § A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au § A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur diminue ou excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société assemblée à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) Si l'ajustement d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	375		375
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	21 486	21 486	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	10 842	10 842	
	Etat & autres	1 768	1 768	
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	121 380	121 380	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	171	171	
	Charges constatées d'avance	892	892	
TOTAUX		156 914	156 539	375
Renvois (1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
(2)	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	892
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	892

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	9 300,00	8,50
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	9 300,00	8,50

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	16 863	4 994	11 869	
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)		7 500	7 500		
Fournisseurs & comptes rattachés		7 329	7 329		
Personnel & comptes rattachés		10 903	10 903		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		15 554	15 554		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	6 360	6 360		
	Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes & assimilés					
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		45 274	45 274		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		109 783	97 914	11 869	
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	4 913			
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	16
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 200
Dettes fiscales et sociales	10 692
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	17 909